

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 154-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.190

Déposée le: 05.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Saxer (Gümligen, PLR) (porte-parole)
Haas (Bern, PLR)
Dütschler (Hünibach, PLR)
Grivel (Biel/Bienne, PLR)

Cosignataires: 14

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Blockchain: une chance à saisir pour Berne

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier comment :

1. renforcer les prestations de la Promotion économique du canton de Berne, notamment dans le domaine des applications blockchain ;
2. développer les plateformes existantes qui veillent au transfert de savoir et de technologie entre les entreprises et promeuvent la formation de base et la formation continue de leurs membres (Cluster) pour le domaine des applications blockchain et
3. étoffer l'offre d'enseignement proposée par la Haute école spécialisée bernoise dans ce domaine d'avenir.

Développement :

La numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies (industrie 4.0) se développent rapidement. L'édition 2019 du WEF avait pour thème : « La mondialisation 4.0 : façonner une architecture mondiale à l'ère de la quatrième révolution industrielle ». Le 14 décembre 2018, le Conseil fédéral a présenté le rapport « Bases juridiques pour la *distributed ledger technology* et la *blockchain* en Suisse ». Il entend continuer à améliorer les conditions de la numérisation et instaurer, à l'aide de garde-fous ciblés, des conditions-cadres optimales pour que la Suisse puisse s'établir et se développer en tant que place économique innovante et durable de premier plan pour les sociétés Fintech et blockchain.

Le potentiel économique des nouvelles technologies est immense. Le conseiller fédéral Ueli Maurer est convaincu que le nombre d'applications blockchain va exploser au cours des prochaines années. Pour l'heure, la branche est essentiellement implantée dans la région de Zoug. Le canton de Berne ne doit pas laisser passer sa chance. Ce qu'il lui faut, ce ne sont ni de nouveaux rapports ni des visions, mais de bonnes conditions générales pour la branche crypto et blockchain, et ce rapidement. Il sera ainsi possible de mettre en œuvre l'axe d'intervention stratégique « miser sur l'innovation et le ménagement des ressources » en visant l'objectif sectoriel suivant, défini dans la stratégie économique 2025 : « Le tissu économique doit évoluer davantage vers l'implantation de branches à forte valeur ajoutée. Cela vaut en particulier pour les clusters, qui sont définis selon des critères de politique économique. » Conformément au programme gouvernemental de législature 2019 à 2022, la mise en œuvre de la cyberadministration doit être encouragée. Il faudrait cependant que les nouvelles approches en matière de numérisation soient prises en compte dans les développements numériques et que la cadence soit accélérée. Or il n'est nullement question de la blockchain dans le programme, ce qui est surprenant au vu des objectifs visés, à savoir que le canton de Berne soit un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement, qu'il exploite les opportunités de la transition numérique et qu'il crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir. Il s'agit à vrai dire des meilleures conditions pour être à la pointe dans le développement de la blockchain. Il faut exploiter ce potentiel.

Destinataire

- Grand Conseil